Cahiers de Psychologie Politique

N° 7 | 2005
Musiques et politique Juillet 2005

L’image biaisée des Noirs dans les journaux

Catherine UKELO

Édition électronique :
URL : https://cpp.numerev.com/articles/revue-7/1263-l-image-biaisee-des-noirs-dans-les-journaux
DOI : numerev_430
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 08/07/2005

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : UKELO, C. (2005) L’image biaisée des Noirs dans les journaux. *Cahiers de Psychologie Politique*, (7). https://doi.org/10.34745/numerev_430

Mots-clés :

Intriguée depuis de nombreuses années par les photographies des personnes noires publiées dans nos journaux et magazines, il m'a finalement paru intéressant de prendre le temps d'analyser de quel(s) type(s) étai(en)t celles paraissant dans la presse, comparativement aux photos proposées lorsque les sujets sont Blancs. Ecartant volontairement les scènes liées à la guerre ou à l'aide humanitaire d'urgence, je n'ai pris en compte que les photos d'individus noirs et blancs anonymes, dans leur quotidien.

Pendant plusieurs mois, j'ai donc feuilleté deux journaux romands (Le Matin et La Liberté) ainsi que deux illustrés (Femina et Marie-Claire). Le nombre limité de publications prises en considération a eu pour but d'établir un cadre de recherche précis. Il n'est donc nullement supposé que les conclusions auxquelles a abouti cette investigation ne concernent que les périodiques sélectionnés. Au contraire, je soutiens que des conclusions similaires sont obtenues si l'analyse est faite sur n'importe quelle autre publication suisse ou francophone distribuée en Romandie.

Précisons en outre que seules quelques-unes des photos récoltées – concernant des sujets Noirs - ont été décrites dans cet article : le nombre d'illustrations relatifs à des Noirs anonymes dans le quotidien était bien plus important afin de rendre l'analyse pertinente.

Il est indéniable que la pauvreté et la misère sont présentes de manière importante sur le continent africain, et nombreux sont les citoyens de cette région du monde touchés par ces phénomènes.

Néanmoins, à en juger par les photos paraissant dans nos journaux les plus familiers de Suisse romande[1], ce sont systématiquement celles évoquant la misère et la précarité des conditions de vie de certains qui sont choisies. Au-delà des conditions matérielles précaires, je prétends que le choix même des individus susceptibles d'être photographiés est guidé par l'attitude qu'ils présentent. Plus ceux-ci auront l'attitude de M. et Mme Tout-le-monde (en Europe occidentale d'une manière générale), moins les photos qu'on aura faites d'eux seront susceptibles d'être choisies pour illustrer un article, quel qu'il soit[2]. Précisons que cet article a pour cible le quotidien de personnes à la peau noire, dans leur pays d'origine ou en Suisse, mais en dehors d'un contexte de violence ou de guerre.

Qu'entendre donc par « l'attitude de M. et Mme Tout-le-monde » ? Une attitude qui –captée par le photographe – offre une image bienveillante des personnes photographiées. Bienveillante, c'est-à-dire une image sans fard, mais non désobligeante.

Mais voyons plutôt. Prise sur le vif, la photo d'un individu « de chez nous » le présente majoritairement dans une position et une situation dans laquelle sa dignité est respectée : son expression faciale – si elle est visible – est généralement avenante. Par ailleurs, son attitude corporelle respecte les codes sociaux relatifs au « bien se présenter » tels qu'ils ont cours en Europe occidentale, et le cadre dans lequel l'individu est pris en photo est tout à fait convenable.

Le cliché que découvre alors le lecteur romand correspond finalement à une représentation paisible ou en tout cas adéquate de l'inconnu puisque la scène dans laquelle il figure et son attitude même sont en adéquation avec les règles de la bienséance, du savoir-vivre que nous connaissons.

Si « l'anonyme » Romand (ou Blanc) choisi a l'opportunité de poser pour le photographe d'un journal, l'attention à l'adéquation aux codes de bonne tenue sera d'autant plus respectée que la personne photographiée – dans la mesure où elle souhaite offrir une présentation d'elle-même conforme à ces codes – s'installera alors dans une position corporelle et une activité jugées convenables.Si elle est dirigée dans son positionnement (ce qui est par exemple clairement le cas d'une femme photographiée dans le Matin du 19.12.04, dans un article relatif à André Rieu), ce sont encore ces mêmes critères qui amèneront le photographe à faire le choix des postures et des attitudes qu'il demandera à la personne d'adopter.

Ce souci d'offrir une image « convenable » au lecteur n'entre cependant pas en ligne de compte lorsque les sujets ciblés pour être représentés dans une revue sont noirs, bien au contraire. Photographiés à leur insu, ils se présentent le plus souvent dans une attitude corporelle voire une expression faciale qui ne correspond en rien aux règles de la bienséance.

Citons en exemple une photo parue dans le mensuel Marie-Claire (mars 2004) qui offre au regard du lecteur une mère et une grand-mère noires, fraîchement émigrées aux Etats-Unis ; les deux femmes sont en train de cuisiner accroupies sur le sol de la cuisine, les aliments installés autour d'elles, la porte du réfrigérateur restant ouverte. Citons cet autre exemple, paru dans La Liberté (9 juillet 2004) : un groupe de femmes haïtiennes est réuni près d'une boutique ; outre quelques-unes qui tournent le dos à l'objectif, trois autres femmes – assises sur les escaliers de la boutique – font face au photographe. L'une d'entre elles – souriante – est nu-pieds (la plante des pieds est offerte à l'objectif photographique), une seconde est cachée par la troisième femme qui elle porte une jupe retroussée sur ses cuisses, le tissu pendant entre ses jambes.

Autres exemples tirés d'un article relatif à Lomé, au Togo, dans le journal Femina (5 décembre 2004). Première photo : un groupe de personnes réunies autour d'un (ou de

plusieurs) vendeur(s) ambulant(s) installé(s) au bord d'une route. Dans ce décor peu flatteur, une femme – position cambrée – semble se gratter la tête. Toujours à Lomé, une photo a trait cette fois-ci à des porteuses de tissus. Au-delà du premier plan dans lequel figure une femme à l'attitude digne, trois autres femmes. De la première, assise, nous percevons les jambes dénudées (la jupe est remontée sur les cuisses). La deuxième offre une expression faciale ainsi qu'une posture qui répond aux critères de la bienséance. La troisième femme cependant, est debout, bouche ouverte (elle est en train de manger), un poing sur la hanche et légèrement cambrée. Troisième photo : un cordonnier et une femme debout répondent aux critères de la bonne présentation de soi ; une troisième personne cependant est pieds nus, assise par terre, et conserve entre ses jambes un sac en plastique.

De ces cinq exemples, tous fidèles répliques d'une certaine réalité, nous pouvons cependant constater qu'ils offrent des images de personnes dont l'attitude (jupes relevées, position accroupie, pieds nus en évidence, tête grattée, position cambrée et visage peu avenant parce qu'en train de manger, etc.) est en parfaite inadéquation avec les règles du savoir-vivre connues par nos concitoyens romands.

Centrons-nous maintenant sur les photos prises lorsque les Noirs se savent photographiés et distinguons – comme chez les Romands (ou les Blancs) – les cas où les individus noirs ont vraisemblablement adopté librement la posture qu'ils présentent, de ceux où leur posture correspond au choix du photographe.

A une exception près (photo parue Marie Claire, mars 2001[3]), les personnes qui se savaient photographiées ont pris des poses qui concordent avec les normes de « bonne tenue » ayant cours en Europe occidentale (voir La Liberté du 7 janvier 2005 : vaccination d'un petit enfant ; L'Illustré du 10 novembre 2004 : des femmes et des hommes africains prennent la pose dans un costume traditionnel ; etc.).

Si nous nous mettons à observer les photos résultant d'une position demandée par le photographe, nous pouvons constater qu'elles offrent une image peu valorisante des personnes. Tel est par exemple le cas de cette famille bantoue somalienne qui tente de poser dignement, assise devant quelques bagages plutôt misérables (deux d'entre eux sont en plastique). Toujours dans ce même Marie Claire (mars 2004), nous découvrons une photo du couple parental : la bienséance de leur posture est malheureusement contrebalancée par un certificat de migration que chacun porte juste au-dessous de son visage. Le magazine L'Illustré nous fournit pratiquement le même type de cliché (22.12.2004) lorsqu'il fait figurer un certain Djibril avec son attestation de réussite en tant qu'aide-soignant : le document couvre la moitié du visage de ce jeune homme puisque celui-ci le porte juste au-dessous de son nez, à la manière d'une plaque d'immatriculation qu'un prisonnier aurait mal positionnée.

Y a-t-il un sens à relever tous ces gestes, postures et/ou mimiques contraires à une apparence dite « convenable » dans une société qui semble s'être désormais accommodée d'une grande liberté dans la présentation de soi ?

Ce serait une erreur que de minimiser l'importance qu'a encore aujourd'hui le paraître, le bien paraître. Retournons pour cela quelques instants au Moyen Age, période au cours de laquelle des traités de civilité apparaissent, et consultons-en le contenu.

Prenons pour exemple un poème germanique - à vocation pédagogique - tel que Hofzucht (courtoisie) : celui-ci signale notamment « qu'il ne faut pas renifler ni faire du bruit en mangeant ». Le poème indiquera aussi qu'il ne faut pas se gratter le cou avec la main à table, mais que si le grattement est indispensable, il faut se servir de son vêtement pour le faire[4].

C'est cependant le traité de civilité d'Erasme[5], publié en 1530, qui deviendra la référence en la matière en Europe occidentale, et ce jusqu'au XVIIIe siècle. Cet ouvrage recommande déjà de faire attention à son maintien – outre le respect de diverses règles liées à la prise des repas (se laver les mains avant de passer à table - principe qui n'est alors pas en lien avec le respect de règles d'hygiène ! - ne pas se jeter sur la nourriture sous peine d'être considéré comme un goinfre, etc.). A ce propos, l'humaniste hollandais signalera par exemple « qu'*il suffit de se tenir droit sans raideur. Il convient de maintenir les épaules dans un juste équilibre, ne pas élever l'une pour abaisser l'autre, à la façon des antennes* ». Il indiquera aussi « qu'*être assis les genoux ouverts en compas et se tenir debout les jambes écarquillées est d'un fanfaron. Il faut s'asseoir les genoux rapprochés, rester debout les jambes près l'une de l'autre ou du moins à peu d'intervalle ».* Nous le constatons sans peine : plus de quatre siècles après avoir été édictées, ces recommandations sont encore d'actualité. En effet, qui d'entre nous n'a pas eu droit à un « tiens-toi droit ! » durant son enfance.

Aujourd'hui encore, aussi « rétrograde » que cela puisse paraître, les manuels ou articles qui ont pour but d'inculquer « les bonnes manières » sont encore très présents, qu'il s'agisse de transmettre certaines normes de comportement aux enfants, aux utilisateurs d'internet, aux collaborateurs d'une entreprise ou aux futurs mariés préparant leur cérémonie de mariage : preuve en est le respect d'une certaine étiquette toujours considérée comme nécessaire !

Bien que la posture ne soit sans doute plus analysée avec autant de détails que ceux proposés par Erasme, par ses contemporains et par leurs disciples au cours des siècles qui ont suivi, des normes sociales relatives à ce domaine précis circulent encore aujourd'hui. Comme le fait remarquer le sociologue Philippe Liotard, « de nombreux messages sont véhiculés qui invitent les individus à mettre leur corps en conformité avec des modèles de références (les canons de l'esthétique, les normes corporelles, les « bonnes » manières de se tenir ou de se vêtir, etc.)[6] ». Comme hier, ces messages, qui ont pour but de faire adhérer une population à certaines normes, sont transmis par les éducateurs, mais aussi par l'environnement social. Mettant plus encore l'accent sur le côté « apprentissage », le chercheur en sciences sociales et humaines Marcel Mauss disait que « nous avons un ensemble d'attitudes permises ou non, naturelles ou non[7] ».

Revenons dès lors aux attitudes qu'ont les Noirs sur les photos évoquées précédemment.

Il n'est nul besoin d'un manuel des bonnes manières pour critiquer le manque de tenue que ces personnes présentent lorsqu'elles sont prises sur le vif : les normes de savoir-vivre que nous ont inculqués et notre éducation et notre environnement social ne peuvent que nous amener à formuler un tel jugement. Serions-nous tentés d'y voir une différence culturelle ou de valeurs concernant le « bien paraître » entre les personnes noires et les gens d'Europe occidentale qu'un constat fait auparavant nous arrêterait immanquablement. De fait, nous avons pu observer qu'à une très large majorité, les personnes noires - se sachant photographiées et pouvant adopter librement la position de leur choix - posent avec la même respectabilité que celle présentée par nos concitoyens, généralement bien droites et avec dignité.

Rappelons enfin que les individus noirs à qui l'on a fait prendre une pose présentent une attitude peu valorisante, notamment à cause du matériel (attestation de réussite ou certificat de migration porté devant soi voire devant son visage, famille serrée sur un banc avec à ses pieds de pauvres bagages) avec lequel on a sans doute suggéré aux personnes de poser.

Que dire de plus ? La preuve semble faite qu'un quidam à la peau noire aura beaucoup plus de (mal)chance d'être photographié (quelles que soient les conditions de photographie) dans une posture qui nuit à son image que dans une tenue respectable, digne. Au-delà d'une question de (mal)chance, je soutiens donc que l'image des Noirs est volontairement malmenée lorsqu'ils sont pris en photo.

Une critique pourrait être faite quant au manque de distinction faite entre les différents Noirs : elle me semble cependant peu pertinente vu la tendance largement répandue qu'on a de mettre tous les Noirs sur le même plan, les Noirs agissant de même vis-à-vis des Blancs.

Une autre remarque pourrait être faite à propos des photos relatives aux Noirs pris sur le vif en comparaison avec celles où ils posent selon leur envie. Ne pourrions-nous pas voir, dans les différentes attitudes observées, un autre type de civilité ? Les Noirs n'auraient-ils pas tendance à imiter les Blancs lorsqu'ils sont photographiés par eux, en adoptant les attitudes qu'ils savent valorisées par ces derniers, tandis qu'ils présenteraient leur type de civilité lorsqu'ils ignorent être sous les flashs d'un photographe blanc ?

Deux critiques à cela.

Premièrement, les photos de Noirs prises par des Noirs (photos prises en Suisse ou dans leur pays d'origine) nous permettent de constater qu'une bonne présentation de soi est tout autant valorisée par les Noirs qu'elle l'est par les Blancs, puisque les Noirs auront tendance à adopter systématiquement une attitude qu'on jugerait « convenable, adéquate » en Romandie. Par ailleurs, la participation à des fêtes ou à d'autres événements engendrant des rencontres entre personnes noires (en Suisse ou dans leur pays d'origine) permet encore une fois de constater l'égale importance de l'apparence, du « bien paraître en public » chez les Noirs et chez les Blancs. Ces deux exemples

invitent donc à écarter l'idée de différences notables dans les règles relatives à la présentation de soi en public entre les Blancs et les Noirs. Quant à savoir d'où viennent ces attentes de comportement similaires, nous ne nous y attarderons pas ici.

Deuxièmement, pour ce qui concerne l'idée d'un autre type de civilités (sur le plan de la tenue corporelle) pratiqués par les Noirs lorsqu'ils ne se sentent pas observés, j'affirme que ce n'est pas le cas. Il s'agit tout simplement d'un certain laisser-aller tel qu'il est pratiqué par tout un chacun (dans l'acception la plus large) lorsqu'on est en privé ou si l'on ne se sait pas observé. Pourquoi ce laisser-aller ? Parce que les attitudes convenables ne sont pas forcément les plus confortables et que la majorité d'entre nous les quitte dès que le public a disparu. Des exemples ? Tout le monde connaît le phénomène de la cravate desserrée, du pantalon déboutonné, des souliers enlevés, du fait de se vautrer sur un canapé... La différence d'avec les personnes noires, c'est que l'on évitera généralement de publier la photo – prise sur le vif - d'un individu romand (ou d'un Blanc) le montrant dans cet état de laisser-aller.

On en revient donc à l'affirmation formulée plus haut : les photos publiées dans les journaux mettent *volontairement* à mal l'image des personnes noires. Ayant pris le temps de vérifier que c'était bien le cas, il s'agit désormais de se demander pourquoi. Dans un pays, dans une Europe qui reconnaît l'égalité de tous les hommes et qui lutte contre le racisme et la xénophobie, pourquoi des photos régulièrement défavorables aux personnes noires sont-elles sélectionnées pour figurer dans nos publications les plus courantes ?

Outre la méconnaissance probable de certaines valeurs partagées par les Blancs et par les Noirs (au niveau du paraître notamment), cette sélection me paraît être le reflet de l'image que les gens concernés par ces photos ont des gens « de couleur », soit les photographes et les personnes qui ont sélectionné les photos pour les faire figurer dans les journaux.

Faut-il en conclure que les personnes désignées dénigrent tout particulièrement les Noirs ? Non. Soyons clair : l'image des Noirs est mauvaise, dans notre société notamment.

La volonté de considérer tous les êtres humains comme égaux existe, mais sur un plan plus quotidien, moins directement conscient et affirmé, cette égalité est cependant questionnée. En effet, comment se fait-il, si nous sommes tous égaux, que les Noirs soient continuellement secourus pour survivre ? Comment se fait-il, si nous sommes tous égaux, que les Noirs portent si peu d'attention aux Droits de l'Homme ? Comment se fait-il qu'ils soient si peu nombreux à être formés ? Comment se fait-il qu'on les retrouve systématiquement dans des métiers subalternes ? Pourquoi se comportent-ils de manière si différente de nous ?

Cette remise en question de l'égalité des peuples et des gens se révèle notamment au travers du choix des photos publiées. De fait, ces photos ne mettent pas seulement en évidence des différences entre les Noirs et les Blancs, mais induisent des critiques

défavorables aux Noirs puisqu'ils sont présentés comme plutôt misérables (en raison des contextes choisis et des poses qu'on leur a demandé d'adopter) et/ou se tenant mal, donc manquant de savoir-vivre.

La disposition d'esprit du photographe et du rédacteur à l'égard des Noirs les amène donc à choisir de manière presque automatique les photos de Noirs correspondant à l'image qu'on se fait d'eux dans notre société ; les lecteurs découvrent ensuite des photos d'individus noirs qui les confortent dans l'image qu'ils se font d'eux.

Doit-on en conclure, puisque le procédé n'est pas proprement conscient, qu'il s'agit d'un discours vain ? Non plus.

Prendre le temps de se poser la question « qu'est-ce que je cherche à montrer ? » avant de photographier ou de sélectionner une photo sur laquelle figure une personne noire, c'est se donner une chance de choisir plus consciemment une photo, de transmettre par la même occasion une information plus objective aux lecteurs. Mais c'est aussi respecter réellement cette valeur d'égalité des hommes qu'on pense être sienne mais à laquelle on a cependant parfois du mal à se conformer.

Quant à l'image intérieure négative du Noir, liée à de multiples facteurs, il s'agit d'une autre histoire. La fissurer prendra du temps.

1 J'ai eu recours aux journaux Le Matin, La Liberté ainsi qu'aux magazines Femina et Marie-Claire, ce dernier n'étant pas conçu en Suisse, mais jouissant d'une large popularité en Romandie.

2 Précisons que dès qu'une personne noire est reconnue publiquement et appréciée (musicien, acteur, personnage politique…), elle aura droit à des photos d'elle bienveillantes.

3 Je doute cependant ici de la spontanéité de la pause : il me paraît surprenant qu'une jeune femme veuille se faire photographier – dans un journal de mode – en tablier de cuisine, recroquevillée sur une chaise, ses savates traînant par ailleurs dans le fond de la pièce.

4 Tannhaüser, cité par Elias, N. (1973). La civilisation des mœurs. P.138.

5 Erasme, cité par Elias, N. (1973). La civilisation des mœurs. P.151.

6 Liotard, P. (2000). Art-Kor 00 ou le corps interrogé.

7 Mauss, M. (1934). Les techniques du corps.